



Déclaration préalable au CTSD DU 30 Janvier 2018 au titre de la FSU.

Pour le premier degré

Notre fédération depuis de nombreuses années prône des effectifs réduits dans toutes les classes. C'est pour nous un levier essentiel pour la réussite de tous nos élèves, d'autant plus que nous accueillons de plus en plus d'élèves à besoins éducatifs particuliers.

Le ministère ne semble pas insensible pas à cet argument puisqu'il a lui-même lancé une politique de réduction forte des effectifs en classes de CP/CE1 en éducation prioritaire. C'est qu'il a donc bien conscience des bénéfices pédagogiques que peuvent engendrer des classes à effectifs réduits.

Dans notre fédération, nous militons pour la réussite de tous nos élèves. Notre exigence est donc simple : comme il y a corrélation effectifs/réussite, la logique est évidente.

Cette politique lancée par le ministère à moyens constants vous oblige à rentrer dans une logique comptable avec des choix que nous désapprouvons :

-Le nouveau mode de calcul des effectifs en RPI avec une globalisation des classes maternelles et élémentaires revient à nier la spécificité de la maternelle réaffirmée dans les programmes de 2015 et utiliser les GS ou CP comme variable d'ajustement.

-Les fusions d'école à notre sens dégrade les conditions d'apprentissage des élèves, en mettant à mal à nouveau la spécificité de la maternelle, en aboutissant à des très grosses structures, en déstabilisant les équipes quand deux directeurs sont encore en poste. Sur la forme, nous regrettons que ces fusions soient annoncés sans concertation ou même information à l'ensemble des partenaires de l'école. Tout ça va à l'encontre de la circulaire de 2003, dernier texte en date qui aborde les fusions.

-Les postes de PDMQDC sont devenus des dispositifs indispensables dans les écoles où ils sont implantés, même dans les écoles où il ya un dédoublement des CP/CE1. Il n'est pas question de retirer ce poste.

-L'accompagnement des élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers doit se faire dans de bonnes conditions que ce soit dans le cadre d'une inclusion ou avec l'aide du médiateur PASS

Le SNUipp lance nationalement une campagne « # pas plus de 25 » pendant les opérations de carte scolaire pour réclamer pas plus de 25 élèves par classe et pas plus de 20 en éducation prioritaire

Pour notre département c'est 41 écoles dans lesquelles les classes compteront plus de 25 élèves.

Pour le second degré

Le taux d'encadrement change très peu pour les collèges du Territoire de Belfort. Nous déplorons la création d'un nombre insuffisant de classes alors que les effectifs augmentent (+91)... Comme d'habitude les effectifs par classe dans certains établissements restent trop élevés. Cette situation récurrente est toujours pénible pour les élèves comme pour les enseignants. Nous constatons encore des disparités, même si, pour certains collèges M. le Directeur Académique a tenu compte de nos remarques et des différences sociales. Les choix opérés pour cette rentrée auraient donc pu être meilleurs...

Pourquoi cette situation ? Parce que les moyens en postes alloués à notre département sont insuffisants (+54 heures postes et -137 HSA) au regard de l'augmentation des effectifs. Certes les heures supplémentaires ne constituent pas une solution idéale mais elles apportent plus de souplesse et font face pour les collègues à une situation parfois insuffisante en ce qui concerne leur rémunération...

En ce qui concerne l'emploi, la situation va donc rester complexe pour les collègues. Ils sont toujours mal affectés, sur plusieurs établissements et itinérants. Certains cours seront toujours assurés par des personnels précaires. Sur ce plan, la situation reste très fragile.